

Année universitaire: 2014/2015

Session : 1

Semestre : 4

**LICENCE 2
SCIENCES DE L'ÉDUCATION**

**Histoire des relations Sciences et Sociétés
2PAKM034**

Mr B. URGELLI

Durée de l'épreuve : **1 heure 30**

SEULS LES DOCUMENTS PAPIERS SONT AUTORISÉS

SUJET :

Le sujet comporte **deux parties**.

Vous répondrez à l'ensemble des **5 questions (4 points par question)**, de manière claire et concise. Le cours peut servir à développer vos analyses et à leur **donner une dimension historique, sociologique et philosophique**.

Partie 1 : Débats en lien avec la captivité animale : exemple de la noyade de la lionne du Zoo de Lyon (article 20 minutes – 23/12/2010)

Q1. En vous aidant du contenu du récit journalistique mais aussi des contributions des sept internautes ci-dessous, cartographiez les débats et les controverses que suscite cette affaire.

Q2. A partir de cette cartographie non exhaustive, et des contenus abordés durant le cours magistral, argumentez votre position sur **le sens de la captivité animale en zoo**.

Une jeune lionne meurt noyée au parc de la Tête d'Or de Lyon

Publié le 23 décembre 2010 par C.B dans 20minutes.fr.



Les lions d'Asie sont en voie de disparition.

Il en resterait 400 dans la nature, comme sur cette photo prise à Ahmadabad, en Inde, en 2008. A. SOLANKI/AP/SIPA

INSOLITE - Elle était arrivée le 5 octobre au zoo dans le cadre d'un programme européen de réintroduction...

La chute a été fatale. Une jeune lionne âgée de 2 ans, toute nouvelle au zoo du parc de la Tête d'Or, à Lyon, s'est noyée lundi dans le bassin qui délimitait son enclos, a indiqué David Gomis, directeur du jardin zoologique. Un accident plutôt rare.

«C'est un enchaînement de mauvaises circonstances, explique-t-il. Nous avons fait un guidage électrique mais la lionne est sortie très vite de son enclos intérieur et a chuté directement dans l'eau. De l'extérieur, nous lui avons tendu une échelle et essayé de la diriger vers les deux marches-pieds du bassin. Mais elle avait déjà dû boire la tasse. Contrairement aux tigres, les lions ne sont pas des très bons nageurs.» Les pompiers ont dû intervenir pour sortir la dépouille de l'eau et le parc a dû fermer à cette occasion.

«Une sous-espèce nerveuse et sauvage»

Cette lionne vivait auparavant en captivité au zoo La Boissière du Doré, en Loire-Atlantique, et était arrivée à Lyon le 5 octobre pour le lancement du programme européen de réintroduction des lions d'Asie, «une sous-espèce nerveuse et sauvage», précise le directeur. Selon les spécialistes, il en existe encore 400 dans la nature, en Inde.

Dans le cadre de ce programme, une autre lionne se trouve également en captivité au zoo de la Tête d'Or. Un mâle devrait prochainement arriver. «Mais pour le moment, la femelle ne sort pas. Nous allons réaliser une sorte de plateforme sous-marine en biais pour permettre aux lions de remonter à la surface, précise David Gomis. Ce genre d'accidents arrive. Lors de mes précédentes fonctions, un singe était tombé dans un bassin. Les animaux restent avant tout sauvages.»

7 contributions des internautes (soyez aussi attentif aux recommandations qui donnent du poids relatif aux réactions des internautes)

- Marie
Mais c'est parce que, à la base les zoos ont participé à piller la nature qu'il y a des espèces en voie de disparition et maintenant ils jouent les héros comme si c'était eux qui les sauvaient. Un comble ! survivre n'est pas vivre ! c'est dans la nature qu'ils n'auraient jamais du cesser d'être et maintenant ils sont à voir derrière des barreaux dans très peu de m2 alors que la nature les avaient prévus libres. L'homme détruit tout !
[24.12.2010 - 00h31](#) • 8 recommandations
- Maninblack
c'est accident ballot, mon avis est que nous sommes en présence d'un lion sot!
[23.12.2010 - 19h00](#) • 1 recommandations
 - polichinel
Faut rigoler où?
23.12.2010 - 21h46 • 4 recommandations
- benben_leader
Certes... Mais il vaudrait mieux enfermer les braconniers en cage. Là ça réglerait le problème
[23.12.2010 - 14h06](#) • 62 recommandations
- nono9480
faut pas tout confondre;c'est le braconnage et la déforestation qui causent la disparition des espèces;c'est grâce a des programmes de réinsertion suivis par ces zoo qu'on sauvera les espèces.
[23.12.2010 - 14h04](#) • 44 recommandations
- benben_leader
Tfaçon, le parc de la Tête d'Or c'est le Fleury-Mérogis (*maison d'arrêt*) des animaux...
[23.12.2010 - 14h02](#) • 17 recommandations
 - flore-et-antho69
oui mais ce que tu ne comprends pas et en plus c'est écrit dans l'article, c'est une espèce en voie de disparition, donc une espèce qui n'arrive plus à survivre en nature, à cause des braconniers, de la déforestation etc. Si il n'y avait pas des Zoo comme celui là en France et partout dans le monde, ça ferait longtemps que ces espèces la seraient éteintes. Grâce a ce genre de programme, on peut les faire survivre, et de toute façon si on les remettait en pleine nature, ils mourraient dans les semaines qui suivraient à cause du braconnage.
Grâce a ce genre de programme, les animaux comme les pandas, les lions, les éléphants, sont encore sur cette planète.
Alors prison? Non, seul moyen de survie oui.
[23.12.2010 - 15h15](#) • 23 recommandations

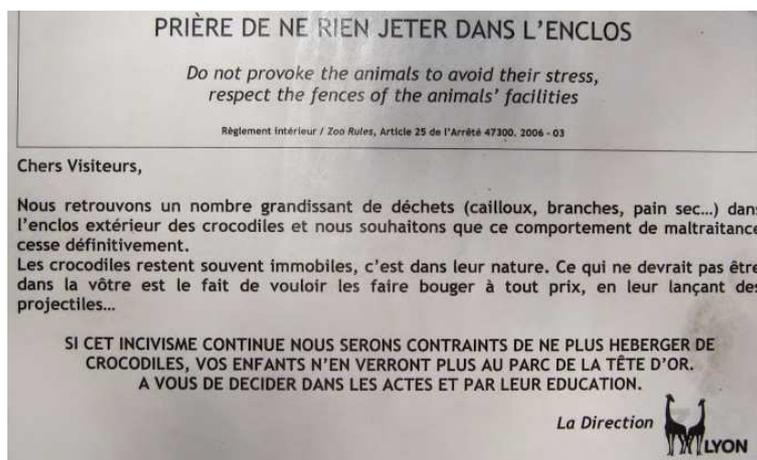
Partie 2 : Débats sur les comportements des publics face à l'animal de zoo : le cas du Crocodile du Nil au Zoo de Lyon.

Le Crocodile du Nil vit dans les marais les rivières et les fleuves du sud du Sahara à l'Afrique du sud et à Madagascar. Il passe la plus grande partie de sa vie dans l'eau où il se propulse extrêmement bien grâce à sa queue puissante. Dans la journée, le crocodile prend des bains de soleil la gueule ouverte : il régule ainsi sa température interne.

Même si, pour l'Union internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), cette espèce fait l'objet de *préoccupations mineures quant à son extinction*, le crocodile continue à être victime de la chasse pour sa peau utilisée dans l'industrie des cuirs et souffre également de la dégradation de son habitat.



La photographie ci-dessus représente l'enclos extérieur dans lequel les crocodiles pensent circuler. La direction du Zoo a affiché très récemment le message suivant à l'attention des visiteurs :



Q1. Selon vous, qu'est ce qui peut expliquer le comportement des publics visiteurs face à cet animal en captivité ?

Q2. Commentez de manière critique le contenu du message et les termes employés par la direction, en relation avec les missions que le Zoo affiche.

Q3. En supposant que vous fassiez partie du **service pédagogique du Parc zoologique**, proposez une action de médiation à l'attention des publics permettant de solutionner autrement cette affaire.

